



Centre Social Villars
5 rue du Marthourey - 42390 Villars
Tél : 04 77 93 23 18
centre-social-villars@wanadoo.fr
<http://42villars.centres-sociaux.fr>

PROJET PEDAGOGIQUE DU SECTEUR JEUNE 11/17 ANS SEPTEMBRE 2014

Fonctionnement du centre social :

Depuis 40 ans le centre social est implanté à Villars, à côté du bourg et a pour but de créer du lien social entre les habitants de Villars. Il contient un accueil de loisirs 3/10 ans, un secteur famille, un secteur jeune et la gestion d'un grand nombre d'activités socioculturelles ouvertes aux enfants, aux ados et aux adultes. 5 séjours sont organisés par an, un en hiver pour les 6/11 ans et un pour chaque tranche d'âges pendant le mois de Juillet (4 séjours). Le centre de loisirs accueille les enfants tous les mercredis et pendant toutes les petites vacances scolaires, également pendant tout le mois de Juillet et pendant les 15 derniers jours du mois d'Août. Le centre social organise aussi différents événements culturels liés à la demande de la population tout au long de l'année. Il fonctionne grâce à l'équivalent de 9 temps pleins et l'implication d'un grand nombre de bénévoles.

Ce projet répond à 2 demandes du projet social du Centre Social :

- Construire et faire vivre un projet collectif sur la base de la diversité en valorisant la participation de chacun
- Ouvrir au pluralisme, à l'écoute et au respect

Fonctionnement du secteur jeune :

Le secteur jeune de Villars est rattaché à l'accueil du centre de loisirs, il est ouvert à tous les jeunes âgés de 11 à 17 ans (nés entre 1997 et 2003), dès l'entrée au collège. On distingue 2 groupes pour accueillir les jeunes : Celui de 11 à 13 ans et celui de 14 à 17 ans. 2 principaux accueils sont mis en place : Les vacances scolaires et les vendredis soirs, la réalisation des projets demandent parfois la mise en place d'accueils exceptionnels les week end ou autres jours de la semaine.

Le secteur jeune communique grâce à un blog qui permet à l'animateur d'être en lien avec les jeunes mais aussi pour les jeunes entre eux, il permet également de faciliter la communication avec les parents et de valoriser les projets réalisés par les jeunes. Le secteur jeune a pour principe de rencontrer régulièrement les familles des jeunes afin de prendre en compte leurs avis sur le fonctionnement du secteur et afin de les impliquer dans la réalisation des projets de leurs ados. Nous voulons rester à leur écoute et partager leur savoir.

L'inscription au secteur jeune se fait grâce à l'adhésion du centre social de 14 € ainsi qu'une fiche de liaison remplie.

Les vacances scolaires :

Elles fonctionnent tous les jours du lundi au vendredi de 8h à 18h (avec ou sans repas). L'accueil se fait de 08h00 à 09h00 et de 17h00 à 18h00, les sorties pique nique sont prévues tous les mercredis. Les autres activités mises en place sur le programme d'activités sont liées au sport, à la culture et aux arts, elles peuvent aussi être liées à un projet spécifique du secteur jeune. Les jeunes doivent s'inscrire en amont pendant les périodes dédiées aux inscriptions avec leurs parents et avec le règlement à l'avance. Le prix de journée varie suivant le quotient familial des parents. Elles sont encadrées par la responsable du secteur, et un animateur BAFA en plus pour l'été.

Les 11/13 ans sont accueillis durant toutes les petites vacances scolaires et pendant les vacances d'été avec une fermeture de 15 jours en Août. Les 14/17 ans sont accueillis seulement les après midi et seulement pendant le mois de Juillet sauf les mercredis pour les sorties une fois par semaine où ils doivent s'inscrire à la journée. Les vacances au secteur jeune ont pour but de divertir les jeunes dans un cadre posé par la structure, différent de l'école ou d'autres activités de loisirs. Elles permettent la cohésion d'un groupe de jeunes sur un même territoire, d'élargir ces connaissances et ces pratiques par la découverte de nouvelles activités.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation
<p>Vivre ensemble et créer un groupe dans le cadre du centre social</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des débats de différents sujets avec l'aide de certains supports. - Mettre en place des bilans à la fin des vacances. - Mettre en place les règles de vie avec les jeunes. - Communiquer les différentes actions du secteur et du centre social - Rendre le groupe homogène, en sorte que chacun y trouve sa place. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un animateur BPJEPS - Un partenariat avec la médiathèque de Villars - Une salle dédiée aux jeunes - Utiliser un bâton de parole 	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes arrivent-ils à s'écouter entre eux et à tous prendre la parole ? - Les jeunes arrivent-ils à exprimer leurs idées, leurs points de vue ? - Les règles de vie sont elles respectées ? - Les jeunes s'impliquent-ils plus dans le centre social ? - Tous les jeunes trouvent-ils leur place au sein du groupe ?
<p>Élargir ses connaissances, ses pratiques et découvrir de nouvelles activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Programmer des sorties culturelles que les jeunes n'ont pas l'habitude de faire sur le thème du théâtre, de la musique,... - Découvrir de nouveaux sports et participer à des événements stéphanois - Faire évoluer le programme d'activités et le rendre unique et original - Mettre en place des projets artistiques ou stage sur une courte durée 	<ul style="list-style-type: none"> - Un animateur BPJEPS - La participation financière des familles - Un partenariat avec les associations sportives - Un intervenant sportif - Un accès internet 	<ul style="list-style-type: none"> - Y a-t-il eu au moins une sortie culturelle par vacances ? - Y a-t-il eu au moins 2 nouveaux sports sur l'année ? - Un petit projet ou un stage a-t-il été réalisé ?

Répondre à la demande des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des temps de préparation du programme d'activités - S'adapter au rythme de vie des ados et savoir modifier le programme d'activités - Mettre en place une après midi libre dédié à l'improvisation des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Un animateur BPJEPS - Utiliser un bâton de parole 	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes sont-ils satisfaits pendant les bilans de vacances ? - Y a-t-il eu au moins 2 activités désirées par les jeunes par vacances ? - Quelle est la fréquentation des jeunes pendant les vacances ? - Comment les jeunes utilisent l'après midi libre ?
----------------------------------	---	--	--

L'accueil du vendredi soir :

Cet accueil est proposé aux jeunes de 11 à 17 ans, on estime que les 11/13 ans et les 14/17 ans doivent être séparé par ce qu'ils n'ont pas les même besoin, deux temps d'accueil sont donc proposés : Tous les vendredis soirs de 17h00 à 18h00 au Centre Social ou dans des quartiers de la ville pour les 11/13 ans, les jeunes doivent arriver et repartir accompagnés. Tous les vendredis soirs de 18h00 à 20h00 au Centre Social ou dans des quartiers de la ville pour les 14/17 ans, ils peuvent venir et partir seuls. Il a pour but de rassembler les jeunes autour de projets dans lesquels ils se sont engagé mais aussi pour le simple plaisir d'être ensemble et de partager des moments de rire, de partage, de discussions,... Il est encadré par la responsable du secteur, son tarif est égal au prix de journée divisé par 4, nous pouvons accueillir jusqu'à 12 jeunes à la fois. Lorsque les accueils ne se font pas au Centre Social mais dans un quartier de la ville, c'est pour une action spécifique, l'information est communiquée sur le blog et par mail. Cela nous permet de se faire connaître sur le terrain et d'aller directement à l'encontre des habitants. Nous cherchons à ce que les jeunes ont une bonne image face aux adultes et la présence d'un animateur dans le quartier peut rassurer les villardaires. Les soirées repas sont organisées au Centre Social par les jeunes une fois par mois et sont ouvertes aux 11/17ans, le vendredi soir de 18h00 à 22h00, les jeunes de plus de 14 ans peuvent venir et partir seuls. Elles sont encadrées par la responsable du secteur jeunes et un animateur BAFA, elle coûte le prix d'une demie journée plus un repas, nous pouvons accueillir jusqu'à 24 jeunes. Elles ont pour but de mixer les 2 groupes de différentes tranches d'âges pour que les plus jeunes s'intègrent petit à petit au fonctionnement du secteur jeune.

Elles permettent aux jeunes de se rendre autonome en préparant la soirée, le repas et l'animation mais aussi de se divertir tous ensemble. Elles peuvent être aussi l'occasion de rassembler les jeunes autour d'un projet, par exemple pour un séjour, si le groupe ne se connaît pas complètement, c'est l'occasion de faire connaissance avant de partir.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation
Être autonome et acteur de ses propres projets	<ul style="list-style-type: none"> - Donner la possibilité de s'exprimer, proposer, donner ses idées et les valoriser - Laisser les jeunes construire leurs projets (Comment ? Où ? Avec qui ? Pour qui ? Avec quoi ?...) et les guider. - Motiver les jeunes à aller au bout de leurs engagements. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un animateur BPJEPS qui accueille et anime les séances - Des subventions ou des actions d'autofinancements pour financer les projets - Des partenaires susceptibles d'aider à la réalisation des projets - Des ordinateurs avec un accès internet 	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes ont-ils la possibilité de s'exprimer, de proposer ? - Les jeunes s'engagent-ils jusqu'à la réalisation de leurs projets ?
S'approprier un lieu différent de la maison, de l'école et du fonctionnement habituel du centre social	<ul style="list-style-type: none"> - S'adapter au rythme de vie des ados - Être à l'écoute de leurs problèmes au quotidien (famille, collège, amour,...). - Trouver un local que les jeunes rénoveraient et aménageraient et aient envie d'y venir. - Proposer des activités et des projets originaux (la peinture, la vidéo, le théâtre, la musique,...). - Provoquer des discussions ou débats qu'ils n'ont pas l'habitude d'avoir. 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un lieu à notre disposition et un budget pour l'aménager - Un animateur BPJEPS - Des intervenants compétents dans certains domaines (théâtre, magie, vidéo,...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes ont-ils su s'approprier les lieux du secteur jeunes ? - Les jeunes ont-ils l'habitude de revenir régulièrement ? - Les jeunes ont-ils le sentiment de faire des choses qu'ils ne font pas ailleurs ?

<p>Valoriser les jeunes entre eux mais aussi aux yeux des villardaires, du centre social et de leur famille</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accepter chaque jeune en tant qu'individu dans un groupe en prenant en compte chaque personnalité. - Profiter des événements culturels du centre social et de Villars pour présenter les projets des jeunes - Convier les parents régulièrement au Centre Social mais aussi lors de différents événements afin qu'ils voient les réalisations des jeunes (Expos, projections, goûters,...) - Construire des projets avec la ville de Villars 	<ul style="list-style-type: none"> - Un animateur BPJEPS qui coordonne les projets - Du matériel pédagogique pour la réalisation des expos et autres. - Des parents s'impliquant dans le loisir de leur ado. - La collaboration de la Mairie et autres associations 	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes ont-ils tous leur place dans le groupe avec leur personnalité ? - Y a t-il eu au moins 2 projets sur l'année présentés lors des événements du Centre Social ou de Villars ? - Les parents sont-ils venus au moins 2 fois au secteur jeunes ? - Comment ? Avec quels supports, les projets sont présentés ? - Quelles réactions face aux projets des jeunes ont les villardaires, les parents et le Centre Social ?
<p>Valoriser la proximité avec les jeunes de Villars</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des accueils en dehors du centre social, sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un animateur BPJEPS - Un moyen de transport - Différents lieux adaptés à l'accueil des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - La population est elle au courant de ce type d'accueil ? - Y'a t'il des participants à ce type d'accueil ?

Les séjours en Juillet :

Chaque année un séjour de 5 jours est organisé par et pour les jeunes de 14 à 17 ans, il se déroule entre Juillet et Août, le tarif en moyenne est de 250 € et il nécessite une nouvelle fiche de liaison à remplir spécifique au séjour. 12 jeunes participent chaque année à ces séjours. Il permet aux jeunes de se rendre autonome en préparant le séjour et d'être acteur de leurs loisirs. Il permet, durant le séjour, de vivre en groupe et de se sociabilité tout en découvrant de nouvelles pratiques et activités.

Un autre séjour est mis en place pour les jeunes de 11 à 13 ans, nous souhaitons valoriser les « étés jeunes » pour cette tranche d'âge, c'est un dispositif mis en place par le Conseil Général, le coût est intéressant pour les familles et les séjours sont déjà organisés. Ces séjours se font dans notre département avec des activités originales encadrées par des intervenants de qualité.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation
Savoir auto-gérer ses vacances	<ul style="list-style-type: none"> - Laisser les jeunes construire leurs projets (Comment ? Où ? Avec qui ? Pour qui ? Avec quoi ?...) et les guider. - Mener des actions d'autofinancements pendant l'année. - Savoir se mettre d'accord en groupe, modifier ses idées, s'adapter aux autres et réagir en cas d'imprévus 	<ul style="list-style-type: none"> - Un animateur BPJEPS qui guide les jeunes, mène les débats,... - Du matériel pédagogique lié aux actions d'autofinancements - Des ordinateurs avec un accès internet 	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes ont-ils tous participé à la réalisation du séjour ? - Les jeunes ont-ils la maturité suffisante pour se remettre en question, s'écouter en groupe et mélanger leurs idées ?
Répondre à la demande des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un bilan le dernier jour du séjour en prenant en compte les avis des jeunes et leurs envies pour un autre séjour et savoir modifier le programme d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Un animateur BPJEPS qui mène les bilans - Un bâton de parole 	<ul style="list-style-type: none"> - Un bilan de fin de séjour a-t-il été réalisé ? - Les jeunes ont-ils su s'écouter et se mettre d'accord ?
Découvrir de nouveaux horizons, de nouvelles pratiques et activités	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir les jeunes a une autre culture dans des lieux différents - Utiliser une carte de France et comprendre son territoire - Proposer des activités originales en lien avec les envies des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Une carte de France - Un accès à internet pour programmer les activités du séjour - Un budget 	<ul style="list-style-type: none"> - Les lieux des séjours sont-ils renouvelés chaque été ainsi que les activités ? - Les activités sont-elles bien différentes de ce que l'on peut vivre à Villars ?
Apprendre à vivre ensemble et à gérer la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> - Répartir les tâches à faire chaque jour pour chaque groupe - Laisser les jeunes prendre des décisions et se mettre d'accord - Faire les règles de vie négociables et non négociables avec les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Un animateur BAFA 	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes ont-ils su se répartir les tâches et les faire avec plaisir ? - Les jeunes ont-ils su prendre des décisions ensemble ? - Les jeunes ont-ils su respecter leurs règles de vie ?

Le rôle de l'équipe professionnelle et du Centre Social :

Le centre social :

Il soutient et valorise les projets des jeunes, aménage l'accueil en fonction de la demande du public et gère le budget du secteur. Il gère les embauches et les contrats ainsi que les rémunérations. Il s'implique également dans les inscriptions liées à l'année ou à une période de vacances scolaires. Il valide et communique les projets du secteur sur la commune.

Le directeur de l'accueil de loisirs :

Il supervise le fonctionnement du secteur jeune et s'assure de son bon déroulement et il participe aux différents partenariats mis en place. Il valide, communique et diffuse les plannings d'activités et participe aux inscriptions liées à l'année ou à une période de vacances scolaires.

L'animateur jeunesse :

Il prépare et anime les temps d'accueils et de vacances scolaires, il est donc garant de la sécurité physique et morale des jeunes et de l'aspect pédagogique apporter pendant ces temps. Il gère et connaît son public et va à la rencontre des jeunes à Villars. Il travaille en équipe avec les autres secteurs du centre social et donne les informations nécessaires concernant l'évolution de l'accueil et des projets. Il accompagne et soutient les idées et les projets des jeunes dont il est porteur (financements, budgets, partenaires, réseau,...) et il pilote le séjour du mois de Juillet (réservations, déplacements, ...). Il communique les projets et événements des jeunes.

Il a une posture professionnelle face à son public, il sait donc poser le cadre et les distances nécessaires avec les jeunes. Il est ouvert d'esprit, réagit et informe par rapport à l'actualité afin de répondre aux questionnements des jeunes mais il ne prend pas position sur des sujets concernant la politique ou la religion puisqu'il travaille dans une structure laïque et d'éducation populaire.